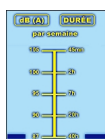


Du 19 au 23 mai 2008, AGI-SON organise à Lyon et Villeurbanne une formation de formateurs sur le thème de la gestion sonore et de la prévention des risques auditifs dans le spectacle vivant. Il s'agit de former un corps d'intervenants spécialisés dans la question de la gestion des volumes sonores.



Les salariés travaillant dans le secteur du spectacle vivant musical sont exposés à des volumes sonores importants pouvant provoquer des troubles de l'audition (surdit e pr coce, acouph nes, hyperacousie...). Cette probl matique de l'exposition des travailleurs au bruit est d'autant plus pr gnante et complexe dans le secteur du spectacle vivant musical que l'exposition   des volumes sonores importants fait partie int grante de la pratique professionnelle. En outre, la protection des salari s vis- -vis du bruit en milieu de travail s'inscrit dans le contexte de la transposition en droit fran ais de la directive europ enne 2003/10/CE concernant les prescriptions minimales de s curit  et de sant  relatives   l'exposition des travailleurs aux risques dus aux agents physiques (bruit). Cette directive s'applique aux secteurs de la musique et du divertissement depuis le 14 f vrier 2008.

Pour prot ger les salari s face aux risques li s   l'exposition prolong e   de forts volumes sonores, de nombreuses solutions existent, qu'elles soient d'ordre technique, organisationnel ou humain. Mais ces solutions restent cependant peu connues des professionnels du spectacle vivant musical. Une enqu te men e en 2006 aupr s de plus de 800 professionnels a d montr  que la probl matique des risques auditifs et de la gestion du volume sonore  taient encore trop m connues. Cette m connaissance de la probl matique est tant li e   sa complexit  (aspects m dicaux, techniques, r glementaires...) qu'au fait qu'elle ne soit presque jamais pr sente dans les contenus de formation des professionnels.

Pour toutes ces raisons, les organisations professionnelles composant AGI-SON, en partenariat avec l'Agence Musique et Danse Rh ne-Alpes et l'Association pour la Promotion et l'Enseignement des Musiques Actuelles en Savoie, mettent en place une formation de formateurs   la gestion sonore et   la pr vention dans le spectacle vivant. Son objectif est d'impulser une politique de formation en mati re de gestion des volumes sonores. Cette formation vise   former un corps d'intervenants sp cialis s dans la question de la gestion des volumes sonores. Les publics prioritaires sont les formateurs  ouvrant dans le cadre des formations initiales et continues li es au spectacle vivant musical (formations techniques, artistiques et administratives). Cette formation sera notamment propos e aux formateurs des centres de formation certificateurs : INA, Staff, CFPTS. Ces formateurs pourront  tre d j   activit  ou  tre des personnes ressources n'animant pas encore de formations mais rep r es et

proposées par les relais régionaux d'AGI-SON ou des centres de formation du spectacle vivant musical. Une sensibilité aux musiques actuelles et amplifiées constitue un pré-requis dans la sélection des stagiaires voulant participer à la formation de formateurs. Les stagiaires admis en priorité seront des professionnels de la sonorisation intervenant déjà dans le cadre de formations. Un comité spécifique se chargera de la sélection des stagiaires. Formation de formateurs - « Gestion sonore et prévention dans le spectacle vivant » - Du 19 au 23 mai 2008 – Lyon/Villeurbanne - Coût de la formation : 200 euros (des dispositifs de prise en charge existent, consulter Agi-Son) Pour télécharger le bulletin d'inscription :

www.agi-son.org

- Contact :

[Angélique Duchemin](#)